



La Gazette du PINAIL



En bref

Réserve naturelle

- > Aménagement d'accueil du public et activités de découverte
- > Suivis scientifiques : météo, triton, eau, etc.
- > Adaptation de la chasse
- > Evènements officiels

Forêt Domaniale

- > Surveillance du risque de feu de forêt
- > Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)

Site Natura 2000

- > Nouvelle animatrice
- > Passage à amphibiens

Zone humide Ramsar

- > Restauration hydraulique
- > Congrès Ramsar France

A la une



Le Pinail accueille la signature officielle du Contrat Territoriale Vienne Aval de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

2024

La parole à...

Thierry Dubois - Chargé de mission biodiversité



Passation du document d'objectifs avec Celia © LPO

LPO Poitou-Charente

Après une bonne 20^{aine} d'années d'activité, ma mission d'animateur Natura 2000 s'achève. Je vais désormais concentrer mes efforts sur la conservation des espèces urbaines et plus particulièrement celles du bâti, inféodées à nos constructions. C'est maintenant Célia Florczyk qui reprend l'animation du document d'objectifs (DOCOB) Natura 2000 sur l'ensemble Moulière-Pinail, merci de lui réserver le meilleur accueil.

Alors, quel bilan tirer de trente ans de Natura 2000 pour ce site ? Une telle durée semble bien insignifiante dans la vie du Pinail et plus largement du massif de Moulière. Cependant, je m'autorise à croire qu'un virage est engagé et que les esprits mutent petit à petit. Je note que les espèces et les habitats d'enjeux européens, ainsi que leurs besoins, sont mieux connus et parfois même reconnus. Je constate que Natura 2000 s'intègre dans les démarches d'une bonne partie des acteurs et actrices du territoire. En somme, que l'esprit Natura 2000 fait désormais partie du paysage, et que l'esprit Ramsar lui emboîte le pas avec une belle énergie.

Il me faut pourtant regarder le chemin qui reste à parcourir ! Quelle qualité d'eau les leucorrhines, minuscules dragons volants, trouveront-elles pour leur longue vie larvaire ? Les busards cendrés ou Saint-Martin reviendront-ils installer leurs nids en nombre sur un Pinail et dans les coupes forestières ? Le spiranthe d'été, orchidée des plus discrètes, parviendra-t-il à survivre à nos étés brûlants ? Les réponses sont dans nos actes d'aujourd'hui : tout report au lendemain est une capitulation !

Acteurs et actrices de Moulière-Pinail, la poursuite et l'amplification de la mutation engagée de nos regards et de nos façons d'agir est indispensable si l'on veut que les trésors naturels de ce site puissent entrer dans un « Natura 2100 ». Ne tardons plus !

Des investissements pour l'accueil du public

Ces dernières années, GEREPI a bénéficié d'une intervention renforcée de l'Etat en matière d'accueil et de sensibilisation à la nature. Plusieurs projets structurant ont ainsi pu voir le jour ce printemps 2024, donnant lieu à une inauguration en présence de nos partenaires techniques et financiers, à l'occasion de l'ouverture du programme d'animations des vacances de Pâques.

La rénovation du kiosque d'accueil

Le samedi 13 avril a eu lieu l'inauguration du kiosque de la réserve. Cette infrastructure d'accueil avait été bâtie en 1990 et n'avait pas été rénovée depuis.

Pour célébrer la fin de ce travail, l'équipe de GEREPI s'est réunie avec les partenaires et adhérents de la réserve pour un verre de l'amitié. L'occasion de remercier la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour le financement de ce projet de 15 000 €, mais aussi notre partenaire technique, le chantier d'insertion Audacie qui réalise les palissades commercialisées par GEREPI et de nombreux travaux d'aménagement pour l'accueil du public sur la réserve. Après un retard d'un an et demi dans les travaux, nous sommes fiers d'avoir pu achever le nouveau kiosque.

Au-delà de son utilité pour abriter le public, cette infrastructure représente aussi l'essence du Pinail en tant que territoire de co-évolution entre les humains, la faune et la flore. Elle illustre et valorise les usages ancestraux des matériaux et ressources naturelles présentes sur le Pinail : la brande pour la confection de la toiture, le bois de chêne de la forêt de Moulière pour la charpente et évidemment, la meulière pour la constitution du mur. Autant d'usages compatibles avec la préservation d'une riche biodiversité et d'écosystèmes en bonne santé, et qui montrent qu'une réserve naturelle n'est pas une « mise sous cloche » de la nature !



Inauguration du kiosque © Y. Sellier

Le carnet «Petit explorateur du Pinail»



Les vacances de printemps 2024 ont également marqué l'inauguration d'un nouvel outil pédagogique : le carnet d'activités « Petit explorateur du Pinail »

Le principe ? Les familles réservent gratuitement un sac à dos « Petit explorateur du Pinail », contenant des jumelles, un guide de la faune et la flore, une tablette numérique et surtout un carnet de découverte pour chaque enfant. Le carnet met en scène Léon le Triton comme guide de la Réserve. Il mène les familles tout au long du sentier et propose différents jeux avec 3 niveaux de difficulté afin que les enfants dès 4 ans mais aussi les adultes, participent à la découverte. A la fin de l'aventure, chaque enfant se voit remettre LE diplôme d'explorateur du Pinail !

Ce projet fait partie du dispositif « Expérience Famille » de l'Agence Départementale du Tourisme de la Vienne et a été financé par le « Fonds vert pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires » (Etat, DREAL et Agence de l'Eau Loire Bretagne). Surtout, il a été réalisé par des artistes, les dessinateurs pour enfants Véronique Hermouet et Luc Turlan, qui en ont fait un outil vivant et interactif, primé par la préfecture de la Vienne et ayant également reçu un trophée Fonds Vert !



Léon le triton © V. Hermouet

L'été 2024 au Pinail

Du lundi 8 juillet au vendredi 30 août, le chalet de la réserve a ouvert ses portes pour accueillir le public tout au long des vacances d'été. Des animations étaient proposées du lundi au vendredi, de même que la visite « Petit explorateur du Pinail ».

Le programme d'animations prévu sur les deux mois de vacances a permis de faire découvrir aux visiteurs les landes et mares du Pinail aux côtés d'un guide nature.

Quatre thématiques étaient proposées :

- Les lundis et mercredis soir : la visite nocturne de la réserve
- Les mardis : la découverte de la réserve, de ses espèces et de l'importance des zones humides
- Les jeudis : une balade et un atelier nature à destination des familles avec de jeunes enfants
- Les vendredis : une initiation à la reconnaissance de la faune et de la flore

Cet été a également été la grande lancée du carnet du Petit explorateur. Nous avons accueillis près de 50 familles pour une visite de la réserve accompagnés par Léon le triton, et équipés du sac à dos du Petit explorateur du Pinail.



Sortie crepusculaire © A. Mouquet

Equipe de Gerepi : les recrues en 2024

Depuis ce début d'année, cinq nouvelles recrues ont rejoint l'équipe permanente, composée de Kévin Lelarge, (directeur-conservateur), Yann Sellier (responsable scientifique), Christophe Pinaud (agent technique) et Nathalie Boutault (assistante administrative).



Equipe 2024 de GEREPI © GEREPI

En mars dernier, Loraine Simon-Chautemps a intégré l'équipe salariée en tant qu'écomédiatrice. Elle est en charge de l'accueil et de la sensibilisation du public, ainsi que de la communication de GEREPI.

Quatre apprenants ont aussi rejoint l'association. Hélio Suarez, étudiant en Master 1 Biodiversité, écologie et évolution de Poitiers, a réalisé deux mois de stage sur la pédofaune et les impacts de gestion. Antoine Herpailier, volontaire en service civique durant 8 mois, a contribué à améliorer les connaissances scientifiques sur la réserve, notamment en botanique et herpétologie. Antoine Mouquet, en Master EcoTerre de Rouen-Normandie, a effectué des suivis amphibiens dans le cadre de son stage de 6 mois « étude de l'influence de différents paramètres abiotiques et biotiques sur l'attractivité des mares pour les différentes espèces de tritons ». Il collabore en particulier avec Mathilde Foucteau, doctorante au Luxembourg Institut of Technologie en partenariat avec le CNRS de Chizé dont la thèse porte sur la sélection des habitats par ces mêmes espèces. Emma Laurent en stage de 4 mois dans le cadre de son BTSA Gestion et Protection de la nature de l'institut Agro de Dijon, sur différents suivis en entomologie ainsi que sur la sensibilisation du public.

Les premiers résultats de l'observatoire participatif du changement climatique

Peut-être avez-vous remarqué plusieurs bornes surmontées d'un support en métal en vous baladant sur le sentier pédagogique de la réserve depuis plusieurs mois ?

Il s'agit d'un observatoire participatif du changement climatique, installé sur 6 mares de la réserve depuis octobre 2021. Le plateau du Pinail est en effet particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique, le rechargement des mares en eau dépendant seulement de la pluviométrie. L'idée a ainsi émergé de mettre en place cet observatoire afin de documenter les impacts du changement climatique sur la zone humide du Pinail ; chacun des 6 postes d'observation ayant été placé dans un contexte particulier afin de suivre et évaluer différents impacts du changement climatique sur des mares permanentes et temporaires, des secteurs de coupe, de brûlage ou de libre évolution, ainsi qu'un paysage de lande à mares. Mais l'objectif est également de sensibiliser le public aux conséquences du changement climatique pour les milieux naturels, ainsi que d'inciter les visiteurs à devenir acteurs, par un geste simple, dans la lutte contre le dérèglement climatique.

Depuis le lancement du dispositif en octobre 2023, des photos de la part de nombreux visiteurs nous ont été transmises pour les différentes mares concernées par le suivi. Le principe est simple : les bornes permettent de faire toujours la même photo de chacune des 6 mares, et la consigne est de les transmettre par mail à GEREPI. Cette série de photos met en valeur l'évolution, mois après mois, saison après saison des niveaux d'eau et de la végétation. Le résultat est en ligne sur notre site internet, et la base de données continuera d'être alimentée pour suivre l'évolution des mares du Pinail à travers les années !

Merci à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne au travers le Contrat Territorial Vienne Aval, au Département de la Vienne et à la DREAL Nouvelle-Aquitaine pour leur soutien en matière de sensibilisation aux enjeux des zones humides. Merci également aux partenaires techniques ayant permis la réalisation des 6 postes : La Regratterie, recyclerie locale, avec qui un prototype a été réfléchi afin que la prise de photo soit la plus simple et identique possible, qu'importe le téléphone, le photographe ou la saison. La mise en place sur site a été réalisée avec le chantier d'insertion Audacie, partenaire de longue date de la réserve.



Evolution d'une mare au fil des saisons : octobre 2023 - janvier 2024 - juin 2024

Point sur les suivis scientifiques

Pédofaune et modes de gestion : une nouvelle étude qui ne permet toujours pas de trancher

La faune du sol, ou pédofaune est au cœur des écosystèmes : la pédofaune épigée (invertébrés vivant au-dessus de la surface du sol) représente une part importante des chaînes alimentaires, tandis que les vers de terre conditionnent la structure du sol et donc le devenir de l'eau dans celui-ci. Cette faune a un rôle clé dans la résilience des zones humides face au dérèglement climatique et aux sécheresses.

La protection de la nature s'est structurée selon une approche patrimoniale de la biodiversité, considérant le degré de rareté ou de menace pesant sur les habitats et les espèces, et leur statut de protection. Seulement, au regard du changement climatique qui bouleverse les équilibres naturels et fragilise encore davantage les espèces les plus vulnérables, cette approche tend à évoluer vers une dimension plus fonctionnelle : disponibilité en eau du milieu, dégradation de la matière organique, pollinisation, migration des espèces... En tant que gestionnaires d'aire protégée, nous sont ainsi amenés à ouvrir nos perspectives et questionner nos pratiques.

Nous avons ainsi lancé en 2023 une étude sur les effets de nos modes de gestion - la non intervention, la fauche, le brûlis et le pâturage - sur les invertébrés du sol, et avons accueilli ce printemps un nouveau stagiaire, Helio Suarez pour continuer cette étude. L'objectif est d'identifier un mode de gestion qui serait favorable aux vers de terre sans pour autant défavoriser la pédofaune épigée. Pour plusieurs parcelles des différents modes de gestion, des invertébrés du sol ont été échantillonnés, identifiés et comptés.

Alors que l'année passée, il apparaissait que la fauche soit le plus favorable aux vers de terre alors que le pâturage et plus encore le brûlis le seraient dans une moindre mesure, ces résultats de cette année font du brûlis le mode de gestion le plus favorable. Ces résultats fournissent des pistes pour la gestion de la réserve et nécessiteront d'être complétés par davantage de relevés d'invertébrés et par la prise en compte de différents paramètres environnementaux associés.



Pilotage du drone à caméra thermique © K. Lelarge

Inventaires Cistude incoming

Sur la RNN, la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) a été observée seulement trois fois sur les dernières années. Son observation est très difficile à cause de plusieurs paramètres notamment sa petite taille et la végétation qui rend difficile l'observation de loin, et qui lui permet de se camoufler longtemps avant d'être approchée.

Lors de ces trois rencontres, nous avons pu observer un individu seul, une parade nuptiale et un petit cistudon qui a été capturé dans une nasse cette année lors du suivi amphibiens. Ces trois observations nous permettent aujourd'hui d'affirmer que d'une part, un peuplement de cistude a élu domicile sur la réserve, et d'autre part, que la reproduction est avérée ! Seulement, nous ne savons rien d'autre sur cette espèce : ni le nombre d'individus, ni leur mode de vie sur le Pinail, ni la localisation du peuplement... Nous avons ainsi mis en oeuvre une prospection au drone avec caméra thermique, technique utilisée sur d'autres sites protégés, permettant d'observer les tortues sans les faire fuir via imagerie thermique. Albert MILLOT (directeur conservateur) et Brice ROGGY (Garde assermenté) de la RNN de Chérine (36) nous ont apporté leurs compétences et leur équipement ont pour un premier essai de prospection. Ils ont Malheureusement le passage au drone n'a pas été concluant et aucune cistude n'a pu être observée. Mais nous ne perdons pas espoir et nous allons continuer à établir différents protocoles afin de pouvoir recenser et suivre les cistudes sur la RNN du Pinail.

Etat de conservation de milieux humides : des efforts de conservation récompensés mais une dynamique de sécheresse impactante

Un travail d'évaluation de l'état de conservation de 2 habitats à responsabilité pour la réserve naturelle a été mené via l'étude des végétaux, c'est que l'on appelle la phytosociologie. A cela s'ajoute une analyse des dérives observées sur le milieu : fermeture, enrichissement et/ou assèchement.

- Landes humides

Réalisée selon un protocole du Muséum National d'Histoires Naturelles (MNHN) pour la 1ère fois en 2021, cette évaluation 2024 permet de mesurer la tendance d'évolution de l'habitat « Landes humides atlantiques septentrionales » d'intérêt communautaire prioritaire selon Natura 2000. Après analyse des 10 patchs recensés, il s'avère que la surfaces cumulée a augmentée avec 3.7 ha en 2021 contre 4 ha en 2024. Une évolution sensible mais positive qui est principalement observée dans les secteurs où sont pratiqués le pâturage extensif et la coupe avec export (NB : ce suivi n'a pu être réalisé en secteur de brûlage dirigé car la végétation n'a pas suffisamment repoussé). Cela démontre que les pratiques de gestion aussi bien en terme de restauration que d'entretien, ont encore un impact positif sur la dynamique de cet habitat alors qu'il était supposé que le manque d'eau provoqué par les changements climatiques, aurait conduit à une dégradation. Et même si les landes humides du Pinail ne sont pas « pures » du fait de la présence de la bruyère à balais (*Erica scoparia*) ou qu'il y ait un biais observateur entre 2021 et 2024, ces résultats confortent la stratégie de conservation de la réserve.

- Bas marais alcalin

Cet habitat de « Tourbières basses alcalines » est désormais présent en une unique localité sur la réserve naturelle, tout comme l'une de ses espèces emblématiques, le spiranthe d'été (NB : la réserve abritait 3 stations il y a quelques années). Depuis 2020, l'état de conservation de ce milieu se dégrade du fait de la fermeture du milieu puis de son assèchement. Le rechargement de la nappe phréatique qui alimente le bas marais est fondamental pour son bon fonctionnement. Un nouvel effort d'ouverture du milieu par fauche-export sera entrepris pour tenter de contrer cette dynamique défavorable.



Bruyère à quatre angles, emblématique des landes humides © Jean-Guy Couteau



Spiranthe d'été, orchidée protégée du bas marais alcalin © Laurent Bourdin

Fourmière de *Formicoxenus nitidulus*

La réserve abrite une unique fourmière du genre *Formica* qui héberge une autre fourmi appelée *F. nitidulus*, espèce rarissime qui parasite ses hôtes. Chaque année, un suivi de la taille de la fourmière est opéré pour évaluer son état. En 2024, la structure globale a quelque peu diminué et des atteintes répétées ont été observées. Il semblerait qu'un animal vienne gratter cette dernière. Lequel ? Telle est la question qui occupe désormais GEREPI afin de protéger le dôme constitué de brindilles principalement. L'hypothèse du faisan a émergé après des recherches bibliographiques et en analysant la recrudescence de l'animal sur la réserve. Un piège photographique sera implanté afin de le vérifier et étudier la mesure de protection la plus adaptée à mettre en place.



Fourmière de *F. nitidulus* © Yann Sellier



Faisan de Colchide, *Phasianus colchicus* © Yann Sellier

Champignons : enfin une année favorable

Les conditions météorologiques, avec des pluies relativement bien réparties, ont permis une bonne expression du cortège fongique du Pinail. De nombreuses prospections ont pu être opérées et l'intégralité des espèces attendues a pu être observée à une exception près : *Daldinia caldararium* (champignons se développant exclusivement sur tige d'ajonc nain brûlée).

Entolomes, hygrocybes, etc. sont les espèces emblématiques des milieux pauvres présents sur le Pinail, et pour autant très riches ! En 2024, il est à noter le retour de *Hygrocybe splendidissima* qui n'avait pas été revu depuis 2016. Ce champignon est en danger critique d'extinction en ex Poitou-Charentes et également inscrit « vulnérable » sur la liste rouge mondiale des espèces menacées de disparition.



Hygrocybe splendidissima © Yann Sellier

Par ailleurs, de nouvelles espèces d'intérêt ont été recensées sur la réserve :

- *Hygrocybe fornicat*
- *Cuphophyllus russocoriaceus*
- *Hygrocybe quieta*



Hygrocybe fornicat © Yann Sellier

Les tritons face au réchauffement climatique

Les zones humides sont particulièrement menacées par le réchauffement climatique, et le plateau du Pinail, fortement exposé aux conditions climatiques, est en première ligne face à cet enjeu. Les mares deviennent dès lors « sentinelles du climat », autrement dit des habitats très sensibles à l'augmentation des températures et pour cette raison étroitement surveillées par le monde scientifique.



Triton marbré et nasse © A. Mouquet

L'ensemble de la faune inféodée aux zones humides est impactée par leur disparition. C'est notamment le cas des amphibiens, qui, possédant une faible capacité de déplacement, sont des animaux aussi menacés par cette augmentation des températures. Les étudier eux et leur milieu est devenu primordial vis-à-vis de leur conservation et de leur pérennité sur la Réserve.

De ce fait, une étude a été réalisée par Antoine Mouquet dans le cadre de son stage de Master 2, afin de déterminer les facteurs qui influencent la répartition des tritons sur la RNN du Pinail, du point de vue « vivant » et « non-vivant » à travers ces 2 hypothèses :

1) Les paramètres physico-chimiques des mares varient au sein de la RNN du Pinail, notamment entre les différents types de mares (profondes ; peu

profondes / temporaires ; permanentes / végétalisées ; faiblement végétalisées) et modes de gestions (brûlis ; pâturage ; fauche ; non-intervention)

2) La présence des tritons est directement influencée par les autres animaux et les caractéristiques « non-vivants » des mares.

Pour la méthode, le pH (potentiel Hydrogène : eau acide ; eau alcaline) et la Conductivité (capacité de l'eau à conduire l'électricité) ont été mesurés sur 203 mares, en plus des données déjà acquises par GEREPI. 60 d'entre elles ont été équipées de nasses à vairon pour réaliser l'inventaire des espèces de Tritons. Trois espèces de tritons et un hybride ont été trouvés : le Triton crêté, le Triton marbré, leur hybride, le Triton de Blasius et le Triton palmé.

1) Les résultats de l'étude font ressortir deux grands groupes de mares au sein de l'échantillon :

- Celles avec un pH acide, temporaires et moyennes à peu profondes (secteurs Nord)
- Celles à pH plus basique (alcalin), permanentes et moyennes à profondes (secteurs Sud)

2) Un grand nombre de poissons a été inventorié dans les nasses à vairon : plus d'une mare sur deux en était peuplée (31 / 60). Pour les Tritons, ceux-ci se trouvent dans des mares moyennes à peu profondes, temporaires, avec un pH et une Conductivité moyens. On retrouve ces amphibiens plutôt en gestion par pâturage et en non-intervention. Surtout, les Tritons sont présents en absence de poissons. Au contraire, ils ont tendance à être absents des mares plus profondes, permanentes, en gestion par brûlis et donc en présence de poissons. Effectivement, l'absence des tritons est, en général, géographiquement localisée au sein des secteurs E et L (Sud de la réserve), où la présence de poissons est importante.

Cette étude montre qu'il est important de prendre en compte, en plus du vivant, le « non-vivant », permettant de mieux comprendre et donc de mieux protéger la nature. Qui plus est, l'introduction d'animaux et de plantes non-natifs tels que les perches soleil peuvent significativement impacter la biodiversité. Il devient nécessaire de prévenir ce genre de pratiques, intentionnelles ou accidentelles, en vue de conserver la nature qui nous entoure.

La chasse aux abords de la réserve naturelle

Ancienne forêt royale, la forêt domaniale de Moulière constitue un territoire de chasse privilégié. Afin de concilier les différents enjeux écologiques et socio-économiques, une concertation continue est instaurée entre les acteurs locaux réunis notamment au sein d'un dispositif SYLVAFAUNE animé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). GEREPI contribue ainsi aux côtés de l'Office National des Forêts (ONF), la Fédération Départementale des Chasseurs de la Vienne (FDC), les Associations Communales de Chasse Agréées (ACCA) ou encore la Direction Départementale des Territoires de la Vienne (DDT) à rechercher un équilibre agro-sylvo-cynégétique partagé par la connaissance scientifique. Mais pour la réserve naturelle, unique territoire non chassable de 142 hectares sur les 6 800 que compte le massif forestier, c'est aussi un espace de dialogue pour favoriser le respect de la réglementation du site.

Des évolutions de pratiques attendues et suivies

Après une recrudescence de l'intrusion de chiens de chasse ou encore la circulation d'un véhicule à moteur au sein même de la réserve naturelle, GEREPI a provoqué une concertation pour faire évoluer la pratique de la chasse aux abords de de la réserve

naturelle. Une nouvelle ligne de tir a ainsi été créée par l'ONF afin d'améliorer la sécurité des visiteurs du sentier de découverte. Des réunions et une communication régulière ont également été imposées afin de mieux articuler les actions de chasse avec les actions de la réserve (*accueil de groupes, travaux, etc.*). Par exemple, les arrêtés de la commune de Vouneuil-sur-Vienne qui interdisent l'accès aux chemins en cas de battue, y compris pour GEREPI, tiendra compte des activités de la réserve naturelle. Par ailleurs, un suivi des intrusions de chiens tout comme celui du cantonnement et de l'évolution du sanglier sera entrepris et partagé entre acteurs. Les dégâts de grands gibiers, surtout du sanglier sur les cultures mais aussi du cerf sur les boisements, sont une problématique prégnante pour le territoire dont la réserve fait partie intégrante.



Echange entre acteurs © K. Lelarge



Niveaux d'eau : Il a beaucoup plu, mais c'était nécessaire !

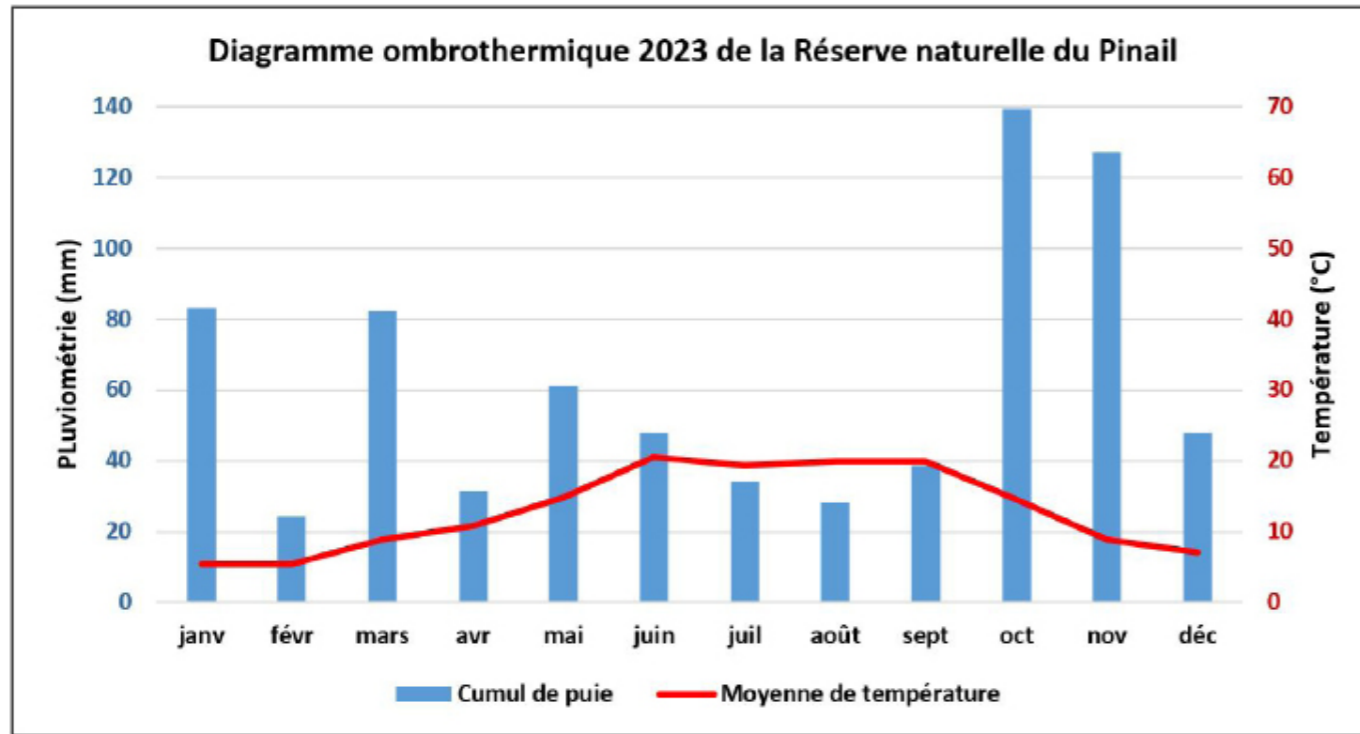


Diagramme ombrothermique 2023 de la RNN Pinail © Y. Sellier

L'année 2023 a montré 3 mois de sécheresse (c'est-à-dire quand la courbe des températures dépasse les histogrammes de pluie) en juillet août et septembre. Au final, même si dans le ressenti, la fin d'année a été très pluvieuse (en fin d'année), il n'y aura eu en réalité que 10 mm de plus qu'une année « normale ». Donc 2023, n'aura pas permis de recharger comme il se doit les nappes et mare, il aura fallu attendre janvier pour retrouver des niveaux convenables puis des débordements. Il est en moyenne attendu 70-80 mm sur chaque mois d'octobre, novembre et décembre. Ici les mois de sécheresse poursuivis de mois excédentaire marquent aussi des éléments que nous allons voir s'accroître avec le changement climatique et constituera des facteurs limitant (pas assez d'eau, ou trop d'eau) pour différentes espèces. Tous les jardiniers comprendront de quoi il est question ici avec le début d'année très pluvieux que nous avons connu. Si cette météo contraint les cultures, il en est de même pour certaines espèces sauvages. Cette année normale fait suite à des années de déficit important et même pour cette année, on eut supposé un déficit par rapport aux normales, car, les 10 mm de plus ont été contrebalancés par la température moyenne bien plus élevée avec 13 °C au Pinail, soit +0,95 °C par

rapport à la période de référence 2010-2016 (moyenne de 12,06 °C). Le début d'année 2024 a été beaucoup plus pluvieux que la normale.

En effet, si l'on regarde le diagramme ombrothermique 2023-2024, en gris sont affichées les pluies attendues par les modèles et en bleue, la pluie réelle. On perçoit que sur le début d'année jusqu'en juin, les pluies ont été excédentaires. De janvier à juillet, 526 mm sont tombés au Pinail, une année normale c'est 418 mm qui doivent tomber sur cette même période. Enfin pour mémoire, sur l'année 2022 complète il était tombé 548 mm soit seulement 20 mm de plus.

Cette pluie était bien nécessaire pour rattraper une partie du déficit itératif de ces dernières années. Elle aura été un facteur limitant pour de nombreuses espèces, mais favorisera sans doute d'autres, comme nous l'espérons pour les champignons, dépendant beaucoup de l'humidité du sol. Il reste désormais à attendre le déroulement de cette fin d'année pour savoir si 2024 sera aussi une année exceptionnelle.

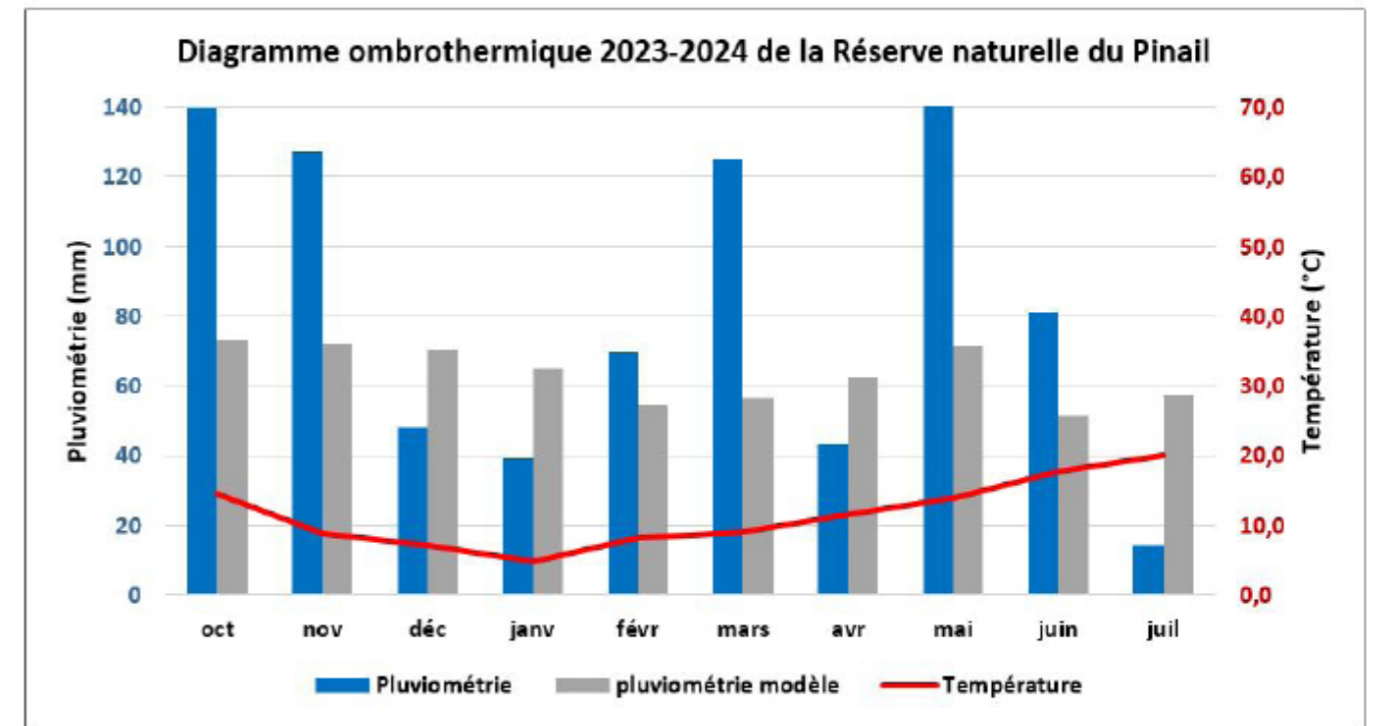


Diagramme ombrothermique 2023-2024 de la RNN Pinail © Y. Sellier

Nouvelle coupe pour le Pinail

Comme tous les ans de l'automne à la fin de l'hiver, de nombreux travaux de coupe sont réalisés pour l'entretien de la lande, une période propice pour éviter le dérangement de la faune. D'ailleurs, tous les travaux sont interdits en période de forte sensibilité de la biodiversité entre mars et septembre au sein du site Natura 2000 Moulière-Pinail.

Les travaux de coupe et de débroussaillage sont effectués par Christophe, l'agent d'entretien de la réserve mais aussi par le chantier d'insertion Audacie situé à Availles-en-Châtellerault. Chaque année, ce sont près de 5 hectares qui sont ainsi restaurés ou entretenus selon les secteurs d'intervention.

En 2024, ce travail a compris d'importants travaux de réouverture de lande au nord de la réserve, avec fagottage de la brande puis mise en tas en vue de l'exporter au printemps suivant pour être valorisée en palissades. D'autres travaux ont permis de préparer le pare-feu du futur brulis et de l'entretien a été opéré sur les berges du Rivaux et les bas marais. Les financeurs de ces opérations sont divers : Europe avec des contrats N2000, Agence de l'Eau Loire Bretagne, Département de la Vienne et bien sûr l'Etat.



Coupe de la brande à la motofaucheuse © K Lelarge

Nouveaux locaux et nouvelle perspective pour GEREPI

Après la mise en vente du Moulin de Chitré par Grand Châtelleraut, propriétaire des lieux, GEREPI et le CPIE Seuil du Poitou ont dû trouver une nouvelle solution d'hébergement. Cette situation a marqué un tournant historique pour ces 2 associations partenaires créées en 1985 pour le CINEV (*centre d'initiation à la nature et l'environnement de la Vienne*) lablisé CPIE et en 1987 pour GEREPI, gestionnaire de la réserve naturelle. Car faute de locaux adaptés sur Vouneuil-sur-Vienne, elles ont dû se séparer sans pour autant rompre leur partenariat autour de la sensibilisation et l'éducation à la nature.



Yann et Kévin devant leurs nouveaux bureaux © GEREPI

GEREPI est désormais hébergé à côté de la mairie de Vouneuil-sur-Vienne, dans un ancien office de tourisme. Des locaux loués par la commune mais dont le loyer est pris en charge par Grand Châtelleraut qui accompagne l'association dans cette étape. Une situation temporaire est à espérer compte-tenu de peu d'adaptation de cet espace à l'équipe et l'activité du personnel.

Le projet de maïson du Pinail relancé !

Ce déménagement, aussi forcé qu'il soit, a été le déclencheur pour Grand Châtelleraut de la (re) prise en main de la construction d'une maison de site. Un projet attendu depuis toujours pour la réserve naturelle qui s'est formalisé par une étude précise du site d'implantation et surtout des besoins de GEREPI.

Du pétrole vers l'électrique : vers le « bas carbone » !?

Alors que les changements climatiques s'intensifient, l'équipe de la réserve intensifie également son engagement pour contribuer à réduire ses émissions de gaz à effet de serre, et plus largement son empreinte environnementale.

Transformer les contraintes en opportunités

Le microtracteur de la réserve est tombé en panne, une réparation hors de prix à son âge. C'est un engin



Yann et Kévin devant leurs nouveaux bureaux © GEREPI

indispensable à Christophe, l'agent d'entretien, notamment pour la coupe, le broyage ou encore le transport de la brande. Mais plutôt que de le remplacer, un nouvel usage a été recherché afin de transiter vers une énergie moins polluante. C'est ainsi qu'un buggy électrique a été acquis, avec certes des capacités plus limitées mais avec une meilleure adéquation quant aux enjeux climatiques. Dans cette stratégie, GEREPI a engagé à l'automne un bureau d'étude pour réaliser le bilan carbone actuel et futur de la réserve naturelle, en développant un plan de transformation dit « bas carbone ». Vertigo Lab' travaille ainsi sur la quantification des émissions de gaz à effet de serre des activités de GEREPI : les résultats sont attendus pour 2025.

En attendant, GEREPI remercie vivement l'Etat qui a permis cette acquisition de matériel et cette étude prospective quelque peu innovante. C'est grâce au financement du Fond Vert dont a pu bénéficier le livret « Expérience famille - Le petit explorateur du Pinail ».



Rencontres et inaugurations en pagaille au Pinail

Rencontre annuelle des référents « réserves naturelles nationales » des Directions Régionales ou Départementales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL et DDEAL)

En automne, GEREPI a accueilli une 40aine de référents RNN des services de l'Etat. Une visite pluvieuse de la réserve a été organisée afin de présenter ses enjeux de conservation du patrimoine naturel, les projets en cours en lien avec l'Etat et RNF, et d'échanger sur les enjeux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique en particulier.

Signature du Contrat Territorial Vienne Aval (CTVA) par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (AELB) et les maîtres d'ouvrage réunis autour du Syndicat Mixte Vienne et Affluents (SMVA)

Le CTVA est l'outil d'intervention de l'AELB dans les territoires afin de préserver la ressource en eau, les milieux aquatiques et humides. Animé localement par le SMVA, GEREPI est l'un des maîtres d'ouvrage de ce contrat en développant des actions de restauration de milieux aquatiques et humides, de suivis scientifiques d'impacts de travaux de restauration en intégrant l'impact du changement climatique, et d'éducation-communication auprès du grand public à 2 échelles :

- La gestion de la Réserve naturelle du Pinail ;
- La coordination du site Ramsar du Pinail.

En été, le Pinail a eu l'honneur d'accueillir la signature officielle du CTVA 2024-2026 en présence de M. Raynar, directeur Poitou-Limousin de l'AELB, M. Rioux, vice-président du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine, M. Lecamp, député de la Vienne, M. Bonnard, président du SMV ou encore M. Clément, président du Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine.

Assemblée Générale de Poitou-Charentes Nature (PCN)

Le réseau France Nature Environnement (FNE) réunit l'essentiel des associations de protection de la nature. Il est organisé dans les territoires au travers différentes organisations comme PCN ainsi que Vienne Nature dans le département.



Visite de la réserve avec les membres de PCN © K. Lelarge



Le risque incendie : au Pinail, on surveille !

A l'horizon 2050, 50 % du territoire national sera concerné par le risque incendie. Face à ce constat, et en réaction aux feux de 2022, le gouvernement a étendu la Mission d'Intérêt Général (MIG) de Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI) de l'ONF.

- Très concrètement, cela se traduit par :
- L'extension du dispositif de coordination, d'expertise et d'alerte sur l'ensemble des territoires à risque
 - Le renforcement des actions d'information, de surveillance et de verbalisation, avec la mise en place d'une patrouille de surveillance et de contrôle (PSC) en période critique
 - L'extension des patrouilles de première intervention, avec la possibilité d'intervenir sur un feu naissant au moyen du véhicule porteur d'eau
 - La réalisation de travaux d'aménagement DFCI ciblés (pistes DFCI, places de retournement adaptées aux véhicules de secours)

Le suivi du stress hydrique

Chaque mardi depuis 2023, en période estivale, les techniciens forestiers de l'ONF prélèvent de petits échantillons de Callune et de Bruyère à balai et mesurent le taux de déshydratation des végétaux à l'aide d'une balance spécialisée. Ces données permettent d'affiner les modèles qui fixent les seuils de vigilance : auparavant, ils étaient uniquement basés sur les données climatiques plus globales : le niveau de risque est donc précisé très localement. Les données ainsi recueillies sont régulièrement communiquées à l'Etat Major Interministériel de Zones (EMIZ) qui peut décider le déclenchement des patrouilles de surveillance incendie par exemple. Le Pinail, qui constitue une zone de dessèchement considérée comme des plus critiques relativement au département, est le seul point de mesure pour la Vienne.



Végétation au point de prélèvement - 5 septembre 2023 © ONF



Végétation au point de prélèvement - 22 août 2023 © ONF

Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), de quoi parle-t-on ?

Le débroussaillage est le meilleur moyen de protéger son habitation face à un incendie, et d'en limiter la propagation : en réduisant la masse de végétaux sur un terrain et en créant des discontinuités verticales dans la végétation, la propagation et l'intensité du feu sont limitées. Il s'agit d'une obligation dans les espaces classés à risque d'incendies de forêt et de végétation de 46 départements, y compris la Vienne.

Un arrêté préfectoral relatif aux OLD est en vigueur depuis 2015 dans la Vienne. Il sera prochainement réactualisé dans l'objectif d'être en conformité avec les arrêtés ministériels de 2024, notamment en ce qui concerne la réalisation des OLD, la préservation des espèces patrimoniales et les périodes d'intervention.

Un arrêté préfectoral relatif aux OLD est en vigueur depuis 2015 dans la Vienne. Il sera prochainement réactualisé dans l'objectif d'être en conformité avec les arrêtés ministériels de 2024, notamment en ce qui concerne la réalisation des OLD, la préservation des espèces patrimoniales et les périodes d'intervention.

Êtes-vous concerné par les obligations légales de débroussaillage ?

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE BÂTIMENTS :

- situés dans un territoire aux risques d'incendies
- situés à moins de 200 m de forêts, maquis, garrigues, landes...

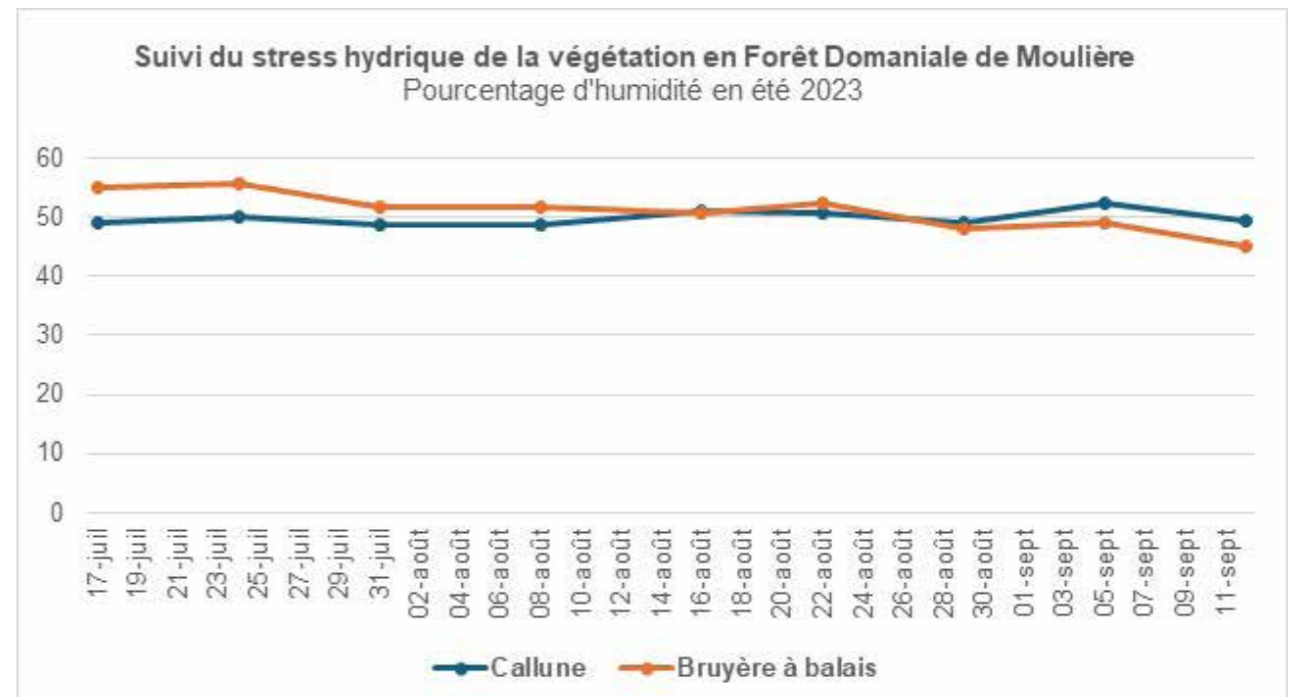
VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER LES ABORDS DE VOS BÂTIMENTS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 MÈTRES*

L'arbre et ses branches sont éloignés du bâtiment. Les herbacés et arbustes sont coupés.

*vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins. Ils ont l'obligation de vous y autoriser l'accès, et en cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

FRANCE NATION VERTE
AYONS LES BONS RÉFLEXES

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur feus-foret.pouv.fr



Suivi du stress hydrique de la végétation en forêt domaniale de Moulière © ONF

Une nouvelle animatrice

Célia Florczyk succède à Thierry Dubois en reprenant la mission d'animation territoriale de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) forêt de Moulière - landes du Pinail - bois du Défens, du Fou et de la Roche de Bran, ainsi que de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) landes du Pinail.

Sa principale mission consiste à faire appel aux différents usagers : élus, agriculteurs, forestiers, chasseurs, pêcheurs, propriétaires terriens, associations, pour s'investir dans la gestion contractuelle volontaire en vue de préserver les milieux naturels et les espèces remarquables qui ont valu la désignation de ce site à l'échelle européenne (dont certaines sont illustrés dans cet article).



« Je suis très fière que l'on m'offre l'opportunité d'œuvrer pour la préservation de ce vaste site. Grâce au travail de Thierry, la plupart des personnes susceptibles de participer à son évolution savent qu'elles peuvent faire appel aux outils Natura 2000. Je les invite à me solliciter dorénavant. L'action en faveur des espaces naturels et des espèces patrimoniales me passionne, je serai attentive à y dédier toute mon expertise et à m'appuyer sur celles des partenaires et de mes collègues. Lors de précédentes expériences professionnelles, je me suis exercée en tant que technicienne de gestion d'espaces naturels et animatrice territoriale durant quatre ans en Haute-Normandie puis dans la Vienne. J'ai aussi été chargée de missions pour la nature en ville à Buxerolles. » Célia

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

La démarche du réseau européen Natura 2000 privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable des espaces, qui tienne compte des préoccupations économiques et sociales. Pour cela, plusieurs outils contractuels sont proposés aux ayants droits volontaires. L'animatrice est chargée de leur apporter une assistance technique sur les contractualisations possibles pour la mise en œuvre d'actions en faveur de la biodiversité.

Qui peut agir ?

Tout propriétaire ou ayant droit sur les parcelles situées dans le périmètre du site Natura 2000. Différents outils sont proposés en fonction du type d'occupation :

- Pour les parcelles forestières dotées d'un document de gestion conforme aux exigences du code forestier ou d'un plan simple de gestion agréé par le Centre National de la propriété Forestière (CNPF);
- Pour les parcelles agricoles ;
- Pour tous les autres types d'occupation du sol en dehors des zones urbanisées.



Landes du Pinail © D. Papot LPO

Quelles sont les actions éligibles ?

Sur le site de la Forêt de Moulière et des landes du Pinail, les grands types d'actions qui permettent de préserver les milieux naturels et les espèces d'intérêt communautaire sont listés ci-dessous. L'animatrice du site accompagne les volontaires dans la programmation et les détails techniques de leurs actions :

- Diversifier la gestion sylvicole pour conserver du gros bois et du bois mort, créer des clairières, et maintenir des lisières étagées avec différentes hauteurs de végétation
- Préserver et entretenir les mares, étangs, marais tourbeux et fonds de vallées
- Conserver et gérer les prairies et autres milieux ouverts, ainsi que les haies proches du massif
- Entretenir les landes
- Les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)



Les busards nichent dans les clairières et prairies du site © Katia Lipovoi LPO

Ces mesures sont issues du second pilier de la Politique Agricole Commune (PAC). L'agriculteur s'engage pour 5 ans dans la mise en œuvre de pratiques bénéfiques à la biodiversité, comme la conversion d'une culture en prairies.



Bois mort sur pied en forêt de Moulière © T. Dubois

Le Pic noir apprécie les arbres d'au moins 50 cm de diamètre pour creuser ses loges © H. Broguy

Quelles sont les actions éligibles ?

- Les contrats Natura 2000

Ils permettent d'obtenir une aide financière pour couvrir les frais de chantiers de gestion des milieux naturels ou d'actions favorables à certaines espèces ciblées. Diversifiées ou la gestion d'une prairie permettant à de nombreuses espèces de réaliser leur cycle de reproduction. Il obtiendra ainsi une contrepartie financière annuelle pour le bon respect du cahier des charges dans lequel il se sera engagé.



La Gentiane pneumonanthe est une plante dépendante de l'entretien des landes et prairies humides comme sur certains pare-feu et layons © A. Chastenet

- La charte Natura 2000

La signature de cette charte permet à chaque usager, élu ou propriétaire d'afficher son adhésion à la conservation du patrimoine naturel de son territoire. Sur ses parcelles engagées, il est exonéré de la taxe foncière sur les propriétés non bâties pendant 5 ans. Le signataire s'engage notamment à ne pas porter atteinte aux milieux naturels et aux espèces d'intérêt communautaire, et à signaler à l'animatrice du site toute volonté d'effectuer des travaux ou d'intervenir afin de s'assurer qu'ils soient compatibles avec la préservation de la faune et de la flore.

Les précautions liées à Natura 2000

En général, les activités humaines et les projets d'infrastructure sont possibles au sein des sites Natura 2000. Pour éviter les activités préjudiciables à la biodiversité, ils sont toutefois soumis à une évaluation des incidences au préalable. La rédaction de la description du projet et d'un formulaire d'évaluation incombe au porteur de projet.

L'animatrice du site lui apporte une assistance technique s'il n'a pas connaissance de tous les enjeux du site.

Rappel des enjeux Natura 2000

Dans le vaste massif forestier de Moulière et la forêt du Pinail, plus petite, qui se caractérise par une forte présence de brandes du Poitou et de très nombreuses mares, les enjeux naturels sont particulièrement concentrés dans :

- Les vieux peuplements d'arbres (gros bois) et le bois mort au sol et sur pied,
- Les landes humides,
- Les landes sèches,
- Les mares,
- Les étangs,
- Les zones tourbeuses,
- Les pelouses siliceuses, prairies à molinie sur sol calcaire, tourbeux ou argilo-limoneux,
- Les clairières, les lisières ainsi que les prairies ceinturant la forêt.



L'Engoulevent d'Europe apprécie les landes, les clairières et les zones de forêt peu denses © A. Audevard

Contact de la nouvelle animatrice

Célia FLORCZYK
Animatrice territoriale Natura 2000
LPO Poitou-Charentes
celia.florczyk@lpo.fr
06 35 15 29 20
25 rue Victor-Grignard
86000 POITIERS

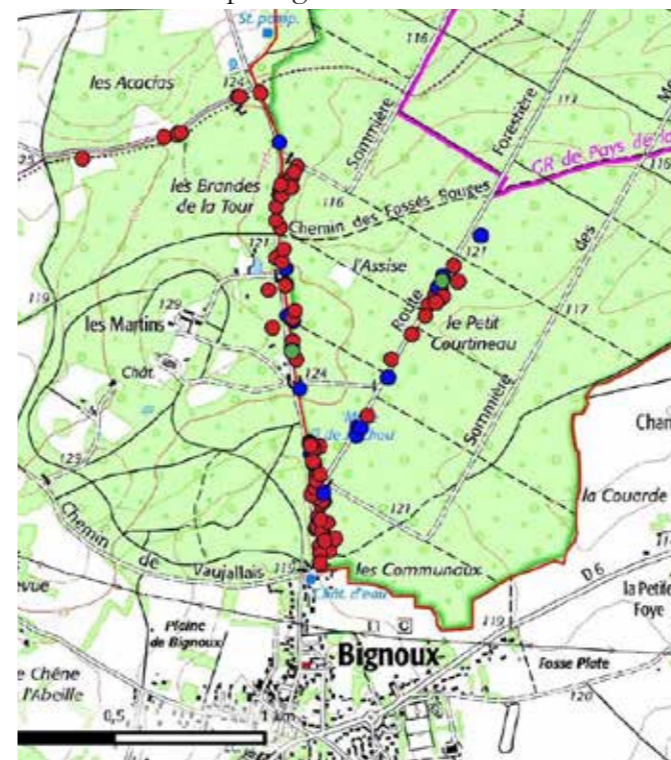
Aménagement routier pour les amphibiens

Au coeur du site N2000 Moulière-Pinail, des passages à faune ont été réalisés par Grand Poitiers à Bignoux début 2024 dans le but de réduire la mortalité routière des amphibiens.

Carnage routier de salamandres

Chaque fin d'hiver, les amphibiens rejoignent leurs sites aquatiques de reproduction, souvent à plusieurs centaines de mètres ou kilomètres de distance. Une autre migration a lieu à l'automne pour regagner leurs habitats terrestres. Ces migrations sont synchrones et peuvent compter des centaines d'individus en quelques jours. Le croisement des voies migratoires avec des routes entraîne parfois de fortes pertes dans les populations déjà malmenées par pollutions et assèchements.

Au printemps et à l'automne 2022, des habitants de Bignoux ont recensé les amphibiens écrasés sur trois routes de la commune en forêt de Moulière (Figure 1). En dix parcours, 88 salamandres tachetées, 20 grenouilles agiles et 2 tritons marbrés ont été identifiés, écrasés par des véhicules empruntant la rue de la forêt et la route de Tronc (voies communales) ainsi que la route forestière du Grand Recoin (propriété ONF). La Grenouille agile et le Triton marbré sont des espèces menacées à l'échelle de l'Europe et toutes les trois sont strictement protégées en France.



Des passages sécurisés

Sous impulsion citoyenne et afin de réduire les pressions routières, la commune de Bignoux et Grand Poitiers Communauté urbaine ont étudié la mise en place de passages à amphibiens. Ces démarches ont croisé le programme de travaux d'entretien de voirie et des accotements prévu en novembre 2023 sur le secteur.



Un des trois passages réalisés pour permettre la traversée sécurisée des amphibiens © Grand Poitiers

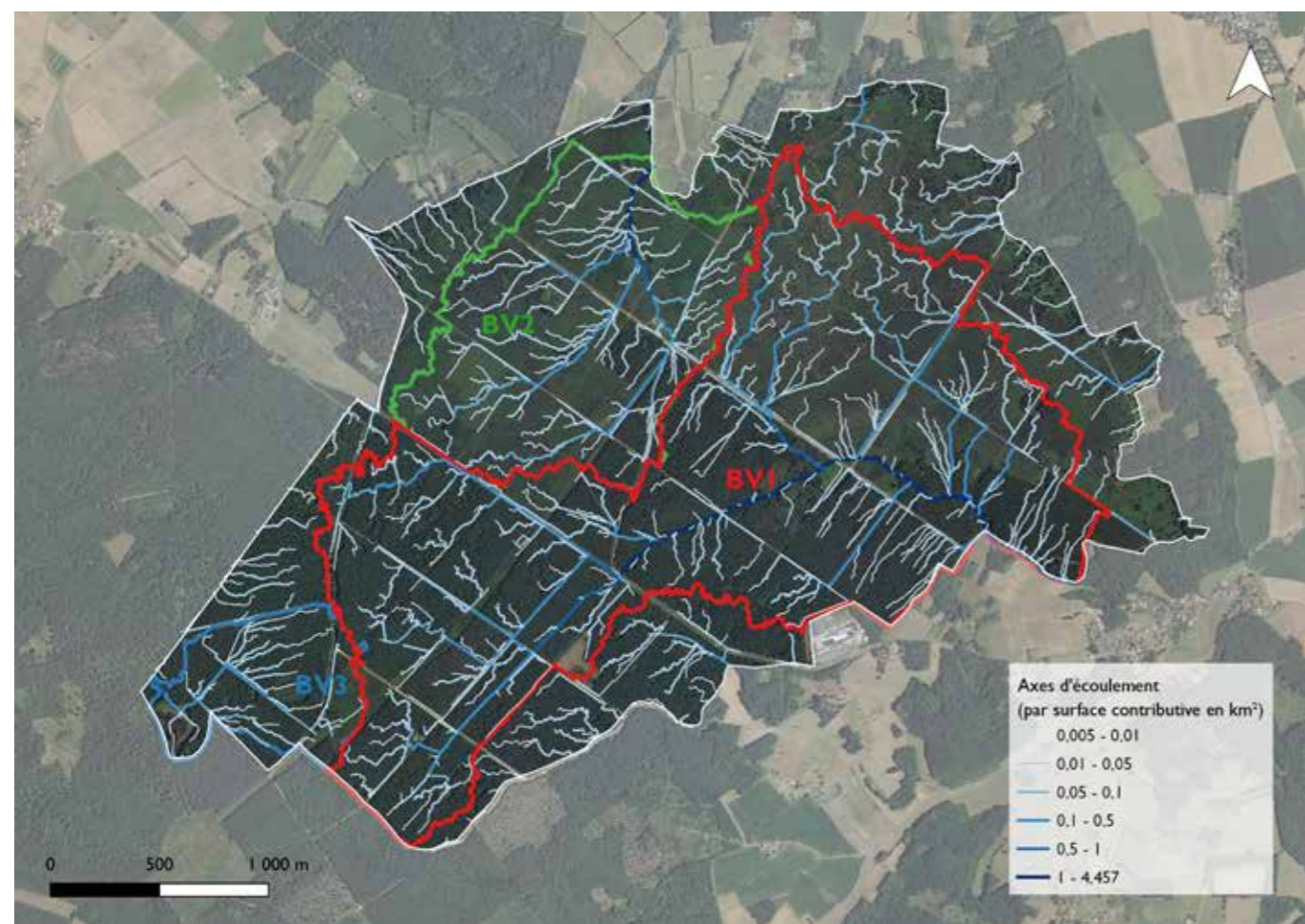
La faible profondeur du réseau d'alimentation d'eau potable a fortement contraint les réalisations. Cependant, début 2024, trois passages en buse plastique (PEHD) ont été installés sous le bitume de la rue de la Forêt. Ces aménagements permettent aussi une bonne alimentation des mares et autres dépressions humides du secteur.

De février à avril, trois visites de contrôle ont permis de remarquer l'absence de mortalité d'amphibiens sur la partie aménagée. Ces observations seront renouvelées l'an prochain pour conforter ce bilan, en les étendant à la route forestière à titre de comparaison.

Les efforts conjugués de chaque partie ont finalement conduit à une belle réussite !

Programme de restauration hydraulique

Engagée depuis 2022, l'étude de fonctionnalité du site s'est achevée en automne 2024 avec la définition d'un programme de travaux concerté avec le comité de projet, sur la base des résultats des différents modèles hydrauliques développés par le bureau d'étude Envolis.



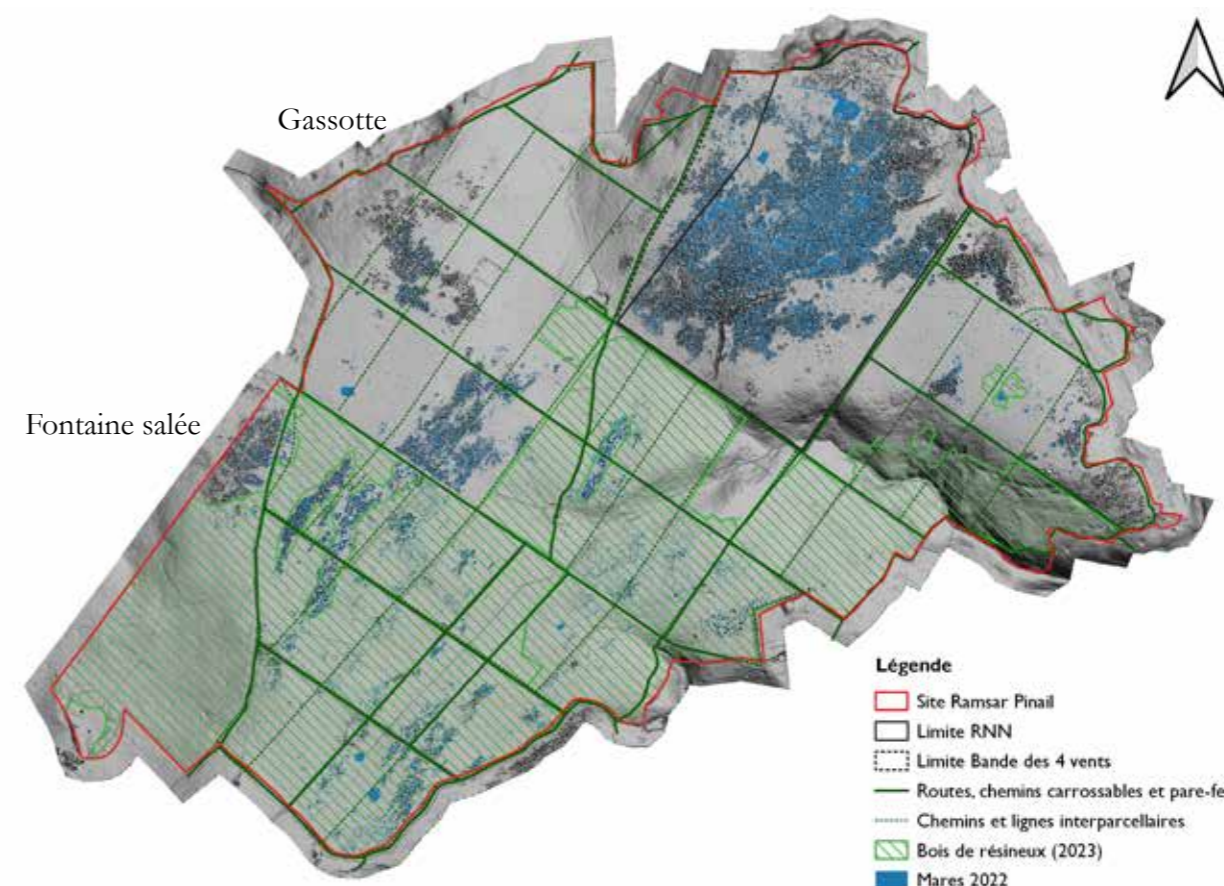
Réseau hydrographique et principaux bassins versants du Pinail (le Rivau et la Gassotte) © Envolis

Afin de compléter les connaissances du réseau hydrographique, spécifiquement quant aux mares du site Ramsar, GEREPI a engagé un travail complémentaire à partir de l'inventaire de 1950 et du modèle numérique de terrain (MNT) produit par l'Avion Jaune en 2022. Résultat, une destruction estimée à environ 40% des mares a été opérée avec le réaménagement sylvicole en particulier, portant leur nombre de 26 408 à 15 527 aujourd'hui. Ce travail devra être poursuivi sur certains secteurs sous-estimé, notamment sur la commune de Saint-Cyr avec la Gassotte ou sur la commune de Dissay avec la Fontaine salée.

Le travail de modélisation à consister à identifier les dysfonctionnements hydrauliques actuels (fossés de drainage, interception par les arbres, etc.) et de mettre en perspective les gains de rétention naturelle de l'eau au travers 2 scénarios :

- Modèle désinfluencé (absence d'aménagements anthropiques - vision théorique)
- Modèle pragmatique (présence d'aménagements d'amélioration de rétention d'eau - vision concertée avec le comité de projet)

Afin d'être au plus proche de la réalité de terrain, GEREPI a mené une série de mesures de vérifications du modèle développé par Envolis (axes d'écoulements, volumes contributifs, débits, etc.). La modélisation du réseau hydrographique a notamment permis d'estimer le volume d'eau stocké en surface dans les mares et en instantané sur le Pinail : 390 000 m³.



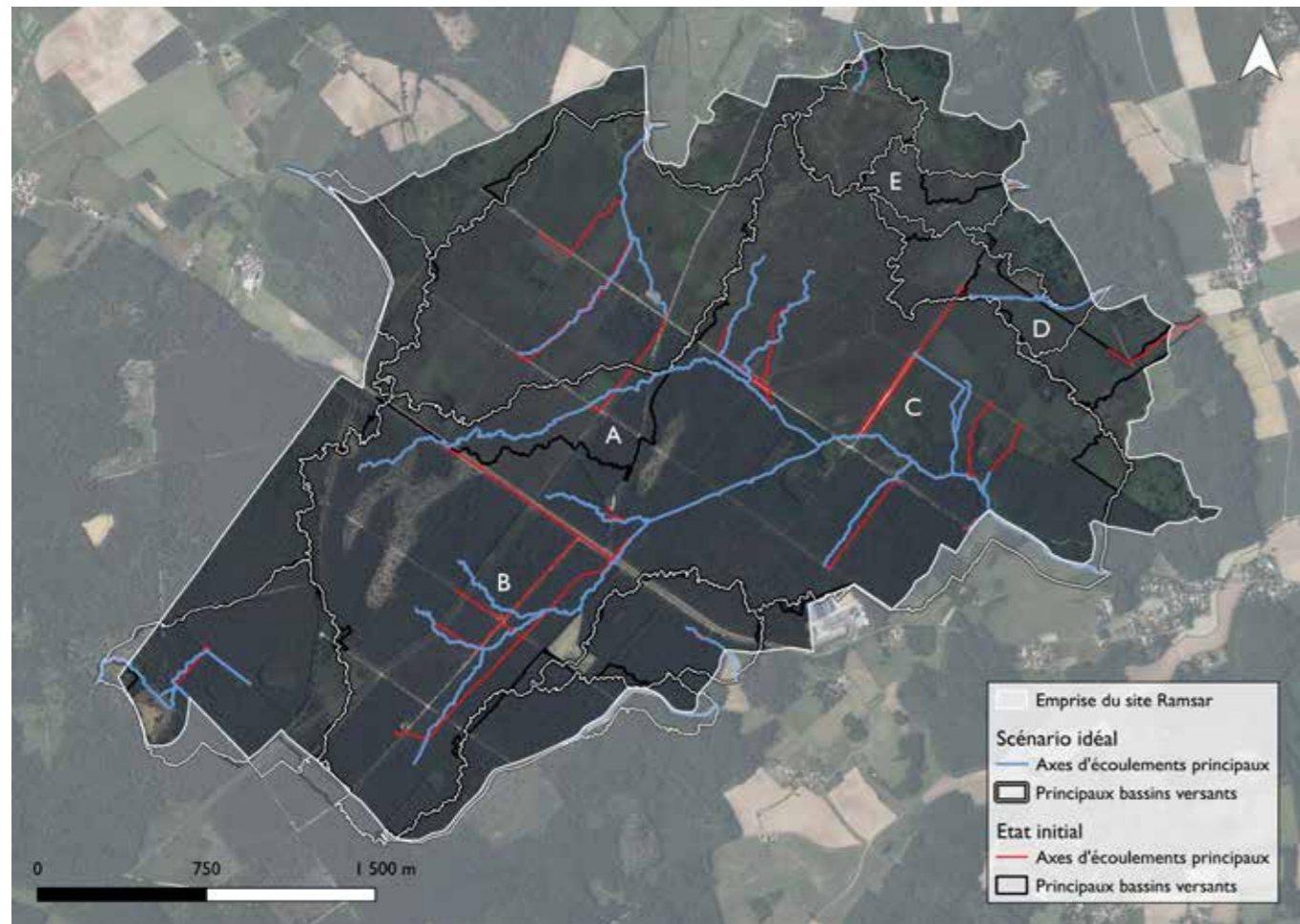
Cartographie des mares du Pinail - état des connaissances en 2024 © GEREPI

Dès lors, les résultats du modèle actuel et les propositions de mesures d'amélioration en découlant ont été soumis au comité de projet afin de co-construire un scénario pragmatique. En parallèle, un scénario désinfluencé a été modélisé dans le but d'appréhender la marge d'amélioration « naturelle » et maximale de la restauration hydraulique du site en effaçant les fossés de drainage, en réduisant les surfaces boisées et en remplaçant les résineux par les feuillus, en restaurant les cours d'eau et en désimperméabilisant toute surface. Résultat, l'écoulement de l'eau est aujourd'hui clairement dirigé par le réseau de fossés de drainage entraînant une vulnérabilité accrue face aux changements climatiques, aux sécheresses puisque l'eau est évacuée du plateau à toute vitesse. Le travail de modélisation a estimé une résorption théorique de 100 mm d'eau drainée quand le scénario pragmatique de travaux de restauration conduirait vers un gain de 75 mm par an à l'échelle des 925 hectares du site, soit une amélioration nettement significative : plusieurs 100^{aines} de milliers de mètres cube d'eau retenue, épurée, infiltrée et restituée au milieu.



Visite du comité de projet Ramsar © A. Gallou-Remaudière

Le comité de projet a été réuni 5 fois en 2024 pour co-construire un programme de travaux pragmatique (Figure 11), soit 8 réunions organisées depuis 2022. L'objectif, améliorer la rétention naturelle de l'eau en conciliation avec les usages (sylviculture, voirie, chasse, etc.). La finalité, choisir des aménagements adaptés (neutralisation de fossés de drainage, déboisements ciblés, etc.), en portant également attention à leur empreinte carbone. Ce travail doit désormais être conforté avec l'ONF et validé par les parties prenantes avant de faire l'objet d'une concertation territoriale quant à son acceptabilité.



Ecoulements actuels (en rouge) et désinfluencés (en bleu) de l'eau sur le Pinail © Envolis

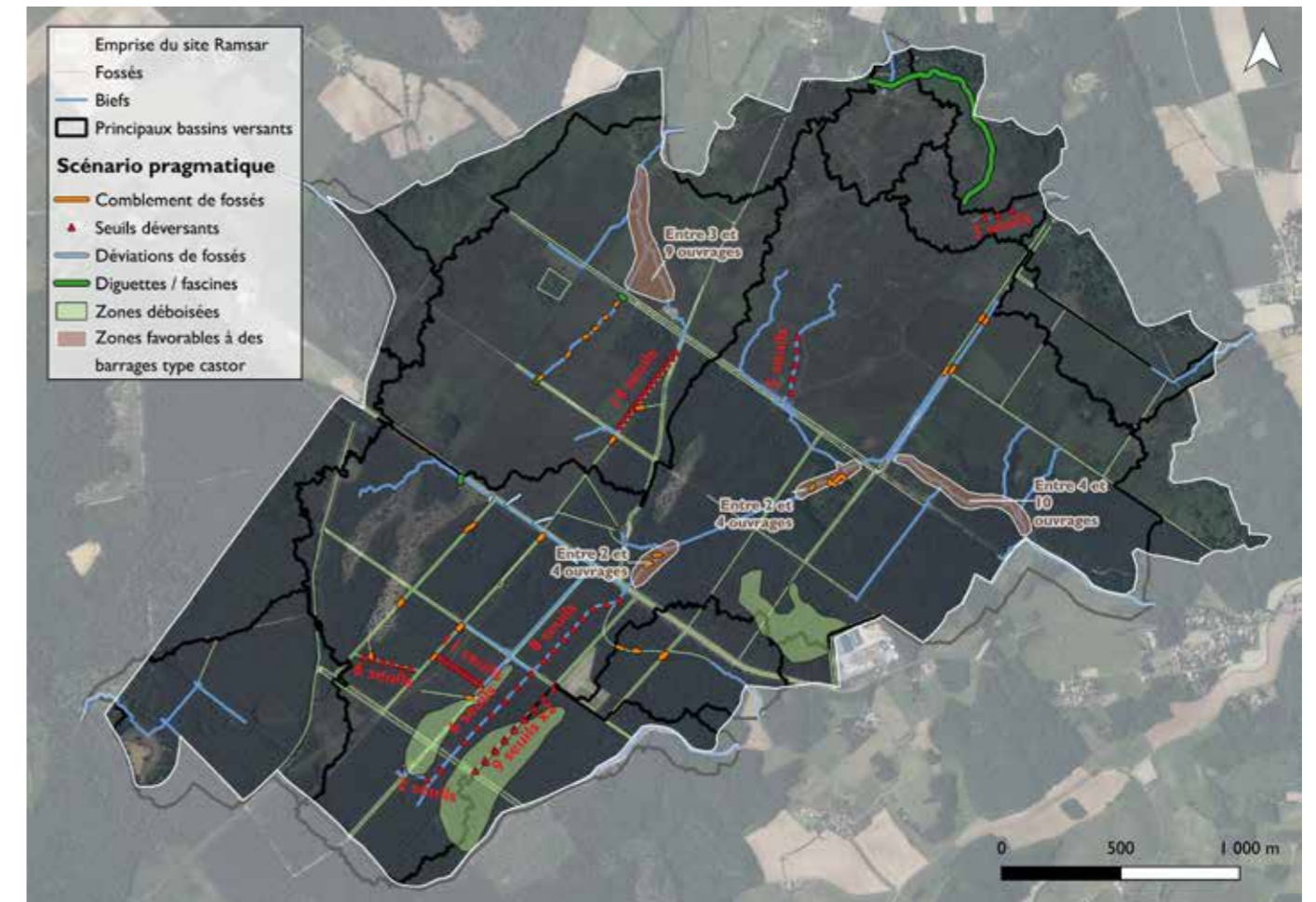
Le programme de travaux en détail

Les mesures envisagées par le comité de projet, sur proposition du bureau d'études Envolis, répondent à différents objectifs concentrés autour de l'eau en vue de favoriser la résilience des milieux humides face aux changements climatiques :

- réduire les vitesses d'écoulement de l'eau,
- augmenter la capacité de rétention ou de stockage naturel de l'eau en surface et sous-terrain, avec réhaussement du niveau de la nappe phréatique de sub-surface et sous-terrain, et restauration de mares et zones d'expansion de crue de cours d'eau,
- maintenir le stock et la capacité de stockage de carbone dans le sol,
- soutenir la fonction de réservoir de biodiversité du Pinail.

Le programme de travaux comprend une série de mesures adaptées à chacun des contextes, chacune des problématiques identifiées :

- des bouchons ou des redents de terre afin de neutraliser en tout ou partie les fossés de drainage, particulièrement en dehors des voies de circulation qu'il faut préserver,
- des diguettes de terre afin d'augmenter les niveaux d'eau avant les ruptures de pente, particulièrement au nord de la réserve naturelle,
- des travaux de restauration par la forme (*hydromorphologie conventionnelle*) et par les processus (*ouvrage mimétique castor*) pour les cours d'eau du Rivau et le fossé principal de la Gassotte,
- des déboisements ciblés sur les plus fortes concentrations de mares afin de réouvrir les mares et de restaurer une fonctionnalité des milieux humides avec leur services rendus (biodiversité, eau, carbone, etc.).



Ecoulements actuels (en rouge) et désinfluencés (en bleu) de l'eau sur le Pinail © Envolis

Congrès Ramsar France

Comme tous les ans, GEREPI participe à la dynamique Ramsar en France développée par l'association tête de réseau, Ramsar France, avec le soutien du ministère de l'écologie. En 2024, c'est à La Réunion que se sont déroulés les échanges auxquels le Pinail a contribué au travers un retour d'expérience sur les enjeux de la restauration des milieux humides dans le contexte des changements climatiques. Une occasion unique de valoriser le travail mené localement avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine pour imaginer un nouvel aménagement du territoire pour mieux retenir l'eau, reconstituer de véritables « paysages éponge ». Ce fut également l'occasion de découvrir les actions de conservation menées à l'autre bout de la planète avec notamment les pays du sud de l'Afrique alors présents pour engager une dynamique Ramsar sur leurs territoires.



Retour d'expérience de GEREPI au congrès Ramsar France sur la restauration des milieux humides © F. Savary

Un ciné débat à Dissay autour des zones humides

Tous les 2 février, les zones humides s'invitent un peu partout dans les territoires à l'occasion de la journée mondiale qui leur est consacrée. En 2024, c'est la commune de Dissay qui a accueilli l'évènement organisé par GEREPI sur le thème « zones humides et humains, des vies entralacées ».

Une 40^{aine} de personnes s'est mobilisée autour du film « Ô papillon » de Marie Daniel et Fabien Mazocco. De merveilleuses histoires de papillons, de zones humides et surtout des interactions inter espèces extraordinaires comme avec l'azuré des mouillères. Une histoire bien connue des amoureux du Pinail, celle d'une chenille élevée par des fourmis et d'un papillon qui ne pond ces oeufs que sur une unique plante, la gentiane des marais. Un cycle de vie extrêmement fragile, dépendant des uns et des autres que fragilise encore davantage les changements climatiques. Ce fut l'occasion pour GEREPI d'exposer la situation de ce papillon dont il ne subsiste qu'une unique station en ex Poitou-Charentes : le Pinail.

Journée mondiale des zones humides 2 février



De plus en plus de monde s'intéresse aux bienfaits de la nature, à la dépendance de l'Homme aux ressources naturelles et les zones humides jouent ici une place essentielle pour l'eau, le climat et la biodiversité. La journée mondiale des zones humides, coordonnée par l'association Ramsar France, contribue à l'émergence de cette prise de conscience. Saviez-vous que la France est le pays le plus actif au monde pour cette évènement ?!



Ciné débat sur les papillons des zones humides à Dissay à l'occasion de la JMZH © K. Lelarge



Azuré des mouillères (Phengaris alcon alcon) © Jean-Guy Couteau

RDV à venir

VACANCES SCOLAIRES

Des animations, visites et ateliers programmés tous les jours, gratuits et sur réservation

CONFERENCES

- Décarbonation et gestion des zones humides au forum TMR
- Santé et environnement : nos précieuses zones humides

AMIS DE LA RESERVE DU PINAIL

Rejoignez la dynamique pour participer à la vie de la réserve au côté du personnel de GEREPI

Agenda à retrouver sur www.reserve-pinail.org

Remerciements

Gazette éditée par l'association GEREPI en collaboration avec la LPO et l'ONF, et le soutien financier de l'Etat (DREAL Nouvelle-Aquitaine), l'Agence de l'Eau Loire Bretagne (Contrat Territorial Vienne Aval) et du Département de la Vienne.



L'espèce du moment

La Cistude d'Europe

Emys orbicularis

La cistude d'Europe est une espèce de tortue qui vit dans des milieux aquatiques calmes comme les cours d'eau calme, lacs, mares, marais ...

Parfois il est possible de l'observer dans des ruisseaux ou des petites rivières, mais cela reste rare. Elle apprécie tout particulièrement les fonds vaseux ce qui lui a donné le surnom de tortue boueuse. La Cistude d'Europe est très dépendante des variations climatiques, elle se réchauffe en accumulant de la chaleur sur la terre ferme et quand il commence à faire trop chaud, elle plonge dans l'eau.

La cistude d'Europe est de couleur noire avec de nombreux points jaune vif qui ornent son corps, on retrouve aussi du jaune sur le dessous de sa carapace. Les pattes vont, être palmées et avec de grandes griffes. La queue est longue et effilée.

Mais attention pas touche ! Ces petites beautés sont protégées en France et font l'objet de programmes de conservation dans plusieurs régions et notamment en Aquitaine. En effet, la cistude d'Europe disparaît de plus en plus notamment à cause d'une perte de son habitat (Assèchement dans les zones humides, urbanisation...) et aussi à cause d'un empoisonnement aux pesticides provenant des épandages agricoles. Vous souhaitez aider la Cistude ? Alors, venez prendre un bain de soleil sur le Pinail !



Jeune Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) ou cistudon © M. Foucteau

Pour être informé en continu, abonnez-vous sur www.reserve-pinail.org